

Témoignage

Nicolas BOURG, Apiculteur, éleveur en Ardèche.

Apiculteurs depuis 2010, Nicolas et Emilie BOURG développent une activité de pollinisation qui s'intègre dans leur schéma de production de miel et de vente d'essaims.

« Pour une fleur, la pollinisation est l'étape qui précède la fécondation. Elle correspond au transport des grains de pollen produits par les organes mâles de la plante vers les organes femelles.

Certaines cultures dites "entomophiles" (tournesol, colza, portes graines de semences potagères comme la carotte, l'oignon...) nécessitent la participation des abeilles pour être fécondées.

Les agriculteurs producteurs de fruits et de légumes, ainsi que ceux producteurs de semences font appel à nos services pour renforcer la présence d'abeilles sur leurs parcelles pendant les différentes floraisons. La pollinisation fait partie de l'itinéraire technique de production de miel et d'essaims et permet de produire du miel de façon plus sereine. Les essaims partent pour la pollinisation, ce qui les renforce. Une partie sert au renouvellement du cheptel et l'autre sera vendue. Ainsi nous travaillons tout au long de la saison en partenariat avec les agriculteurs sur différentes cultures. C'est ce contact avec les agriculteurs que nous apprécions particulièrement. Nous sommes tous des agriculteurs et chacun a besoin de l'autre»

Nicolas et Emilie BOURG - GAEC BOURG APICULTURE à Grange de Beauregard - VIVIERS (Ardèche).

Cheptel de 600 colonies (ruches et essaims) Production de 8 tonnes de miel par an. Pas de vente directe. 80 % de la production est commercialisée en pot dans des épiceries locales (demi-gros) et 20 % en vrac (gros).



Nicolas Bourg, apiculteur
(photo N. Bourg)



Abeille butineuse sur fleurs d'Oignon (photo N. Bourg)



Abeille butineuse sur capitule de tournesol (photo P. Dutronc - Gnis)



Colonies introduites pour la pollinisation du tournesol semences (photo N. Bourg)